



Rue de Savoie 1- CP 112  
1530 Payerne

Contrôle des habitants et  
bureau des étrangers  
Tél. 026 662 65 57  
spop@payerne.ch

**Attestation du logeur (titulaire du bail à loyer ou propriétaire)**  
**Ne concerne pas les adresses postales, mais l'hébergement effectif.**

En vertu de l'article 24 de la Loi sur le contrôle des habitants du 9 mai 1983 (LCH), celui qui fait une déclaration incomplète ou inexacte ou contrevient de toute autre manière aux prescriptions de la dite loi, est passible d'une amende de vingt à deux mille francs.

**Identité du logeur :**

Madame  Monsieur

Prénoms et Nom : .....

Domicile du logeur (rue et N°) : .....

NPA et localité : .....

N° téléphone : ..... E-mail : .....

**Le (les) soussigné(s) atteste(nt) que la ou les personnes mentionnée(s) ci-après réside(nt)  
de manière effective dans le logement ci-dessous :**

Adresse du logement occupé par le(s) sous-locataire(s) :

Rue et n° : .....

NPA et localité : ..... Etage : .....

Nombre de pièces : ..... si connu, n° EWID : .....

L'hébergement est-il :  **gratuit** ou, au contraire,  **payant** ?

**Personne(s) hébergée(s) :**

Nom et Prénom	Né(e) le	A emménagé le	N° de téléphone

Date : .....

Signature du logeur : ..... \*Signature autre logeur : .....

\* Si plusieurs noms figurent sur le bail à loyer ou l'acte de propriété (conjoint, garant, etc...), la signature de toutes les personnes mentionnées est requise.

**Copie du bail à loyer complet ou acte de propriété obligatoire**

**Pièce(s) d'identité du(des) logeur(s) obligatoire(s)**